Lettre de Macron et débat national : de la poudre de perlimpinpin

écrit par Christine Tasin | 4 janvier 2019

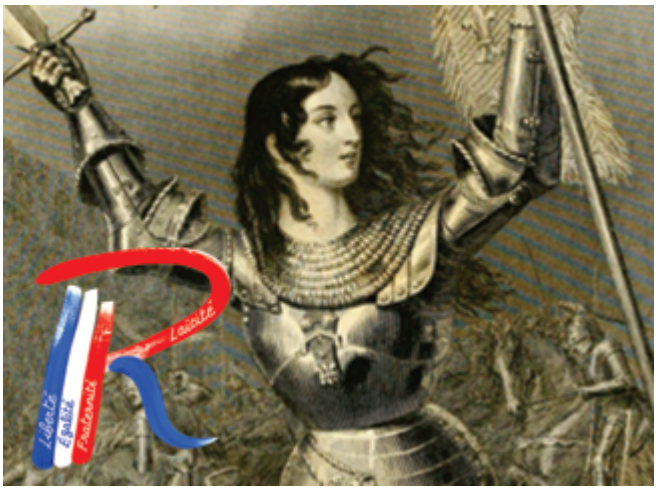

Lettre aux Français pour “cadrer le grand débat” : Emmanuel Macron ou l’anti-discours de la méthode

Dans la lignée de ses vœux, Emmanuel Macron a choisi d’adresser une « lettre aux Français » dans le cadre du grand débat national. Un « cadrage » qui pourrait s’avérer contre-productif.

Atlantico : Après ses vœux, Emmanuel Macron a choisi d’adresser une lettre aux Français, dans le cadre du grand débat national, et dont « le rôle sera de cadrer les thèmes de cette concertation et d’en préciser les « attentes ». Dans un moment où le Président tente de sortir de l’ornière de son impopularité, en quoi un tel « cadrage » pourrait-il s’avérer

contre-productif dans un objectif de reconquête de l'opinion ?

Christophe Bouillaud : Déjà, il faudrait rappeler que les concertations où le pouvoir politique fait mine de demander à tous les Français concernés ce qu'ils veulent constituent désormais une figure classique de sortie de crise ou, si l'on veut, de noyage de poisson. En effet, comme le montrent les expériences précédentes (comme une grande consultation de la jeunesse il y a quelques années, ou encore le débat Sarkozy sur l'immigration), cela ne sert à rien, car, d'une part, le pouvoir politique n'en fait pas grand-chose, et, d'autre part, en demandant aux personnes ordinaires, le pouvoir n'apprend rien qu'il ne sache pas déjà des opinions, aspirations et besoins de ces dernières, tout au moins s'il a pris garde de consulter les sondages d'opinion ou bien les enquêtes sociologiques qui existent déjà. En tant qu'universitaire en sciences sociales, la réinvention à cette occasion de la poudre, appelée « opinion publique », me parait très choquante. C'est vraiment une opération de communication, qui ne sert qu'à montrer que « le pouvoir écoute le peuple ». Cela peut certes soulager les gens un peu trop naïfs d'avoir pu dire sous une forme publique leur opinion, mais, à part cela, l'effet politique est nul.

La crise des Gilets jaunes ne fait pas exception : tous les spécialistes des sciences sociales qui se sont exprimés depuis que cette crise a commencé – et ils sont pléthore ! – ont apporté de très nombreux éclairages sur l'arrière-plan des revendications exprimées par ces derniers. Il y aurait déjà là matière à bien des remises en cause de la part du pouvoir politique actuel. Un collègue spécialiste des sondages d'opinion, ayant développé sur une idée américaine une méthode permettant d'agréger des multiples sondages pour en dégager une tendance de fond, a montré par exemple que la demande de justice sociale dans l'opinion publique n'avait jamais été aussi haute depuis des décennies. Ce n'était pas vraiment le

moment de supprimer l'ISF et d'instituer une bienveillante « flat tax » sur les revenus du capital.
Si le pouvoir politique considère que tous les nombreux chercheurs, en particulier ceux payés par le contribuable (Universités, CNRS, EHESS, INSEE, etc.) sont tous des incompétents qui ne savent rien de la société française, il peut aussi se risquer à lire lui-même les revendications exprimées par les porte-parole des Giles jaunes : toutes vont dans le sens d'une revendication de mieux vivre de la part des classes moyennes et populaires. Le Président de la République l'a d'ailleurs très bien compris, puisqu'il écarte dans sa propre allocation de vœux de nouvelle année toute amélioration du sort des Français qui ne serait pas le fruit du travail et de l'effort de chacun. Autrement dit, il oppose une fin de non-recevoir à tous ces geignards qui ne comprennent rien aux dures lois de l'économie- ou, du moins, à ce qu'il croit comprendre lui-même et ses proches de l'économie.

Du coup, comme le pouvoir politique sait très bien où il veut aller et qu'il sait très bien que cela ne correspond guère aux revendications, totalement irréalistes à ses yeux, des classes populaires et moyennes – qu'il a donc récusé dès le départ -, il ne reste plus qu'à s'exprimer sur des sujets annexes, ou à en profiter pour faire demander aux gens ce que le pouvoir aimerait bien qu'ils demandent. Mais là encore, si l'on veut savoir où porte l'opinion publique, il faudrait utiliser les méthodes éprouvées des sciences sociales.

Soit il suffit d'avoir des sondages bien faits avec des questions bien posées, soit, si l'on veut une opinion vraiment plus construite, il faut avoir recours par exemple à des « conférences de citoyens ». Cela consiste à choisir un sujet très précis, à tirer au sort un nombre réduit de citoyens (une centaine peut suffire), et à ensuite faire travailler, réfléchir, délibérer ces citoyens sur ce sujet précis avec l'aide souvent d'une pluralité d'experts. A la fin de

l’exercice, on obtient une option majoritaire. L’Islande a tenté ainsi d’élaborer une nouvelle Constitution, un Etat du Canada a cherché à changer son mode de scrutin. Cela peut être passionnant à suivre comme exercice de démocratie délibérative, cela peut éventuellement être partiellement télévisé, cela peut être assez peu manipulable si le pouvoir accepte une réelle pluralité de l’expertise. Cependant il y a fort à parier qu’un tel dispositif ne donnerait sans doute pas le résultat qu’attendrait l’actuel pouvoir politique. En effet, dans ce cadre-là, il lui faut admettre que la science, les experts, n’est pas nécessairement de son côté… Par exemple, la « théorie du ruissèlement » qui justifie la suppression de l’ISF n’a guère d’experts encore disponibles pour la défendre. En plus, si les suggestions obtenues par la conférence de citoyens doivent ensuite être suivies par le pouvoir politique, c’est là une forme de démocratie directe où les représentants du peuple sont mis sur la touche. Bizarrement, les suggestions de « conférence de citoyens » sont en fait rarement suivies quand elles gênent ces derniers… Et je crois avoir entendu dans la bouche du Président ce 31 décembre, un éloge de la démocratie représentative. Les élus sont là pour décider.

Bref, à moins qu’Emmanuel Macron se risque à l’exercice de la « conférence de citoyens » avec une véritable recherche du pluralisme et un engagement ferme à respecter ce à quoi elle aboutit, son cadrage ressemblera plutôt à une définition par avance de ce qui devra en ressortir, et tout ce débat national finira dans un joyeux néant où le pouvoir politique choisira de voir ce qui l’arrange.

Enfin, il est aussi possible que, dans certains lieux, des citoyens ordinaires, trop bien formés par notre école républicaine, veulent rejouer les « cahiers de doléance » de 1789, c’est-à-dire que nos concitoyens veulent finalement parler de tout. Dans ce cadre-là, l’écart entre ce que le pouvoir politique verra dans les demandes des citoyens et ce qu’une part au moins de ces derniers auront exprimé ne fera qu’accroître l’exaspération à l’égard de ce dernier. Il faut

bien aussi se rendre compte que nos concitoyens pensent plutôt besoins et que nos dirigeants pensent uniquement ressources et contraintes. Pour donner un exemple, si l'on prend le cas des personnes âgées dépendantes, l'expression citoyenne ira plutôt vers une meilleure prise en compte de ces personnes et de leurs aidants, mais nos dirigeants, en voyant l'addition, s'empresseront de la diminuer par tous les artifices à leur disposition, et de fait, la frustration sera immense.

En quoi ce « cadrage » pourrait être considéré comme une nouvelle illustration d'un certain fantasme de suffrage censitaire dont a déjà été accusé le macronisme, sous couvert d'ambition pédagogique et de rationalisme ?

Christophe Bouillaud : Tout dépend bien sûr de la nature du cadrage. Comme disent les philosophes, poser une question, c'est presque déjà y répondre. Il suffit pour s'en convaincre de suivre la réaction autour de la possibilité même que l'immigration apparaisse dans les thèmes du débat. De fait, si le pouvoir politique propose un cadrage qui laisse deviner exactement où il veut en venir, cela ne fera qu'exaspérer encore plus les esprits. Or ce type de cadrage me parait d'autant plus probable que toute l'action politique d'Emmanuel Macron depuis qu'il est aux affaires repose sur une très haute idée de la stratégie qu'il se propose de mettre en œuvre pour sortir la France de 40 années d'erreurs et d'atermoiements.
Comme l'a encore une fois confirmé son allocution du 31 décembre, il sait très bien où il veut aller et quelles réformes il veut entreprendre. Son gouvernement vient d'ailleurs de réformer les conditions du suivi des demandeurs d'emploi par un décret, en allant dans le sens d'une flexibilisation ultérieure du marché du travail. Il n'y

a donc en réalité aucune hésitation de direction, mais seulement un problème de méthode : comment faire accepter aux citoyens des réformes dont la majorité d'entre eux ne veulent sans doute pas, ou, du moins, pas sous cette forme ? Le débat n'est qu'un instrument à cette fin. Le pouvoir politique pourrait à mon sens s'en passer, puisque personne d'un peu réfléchi ne sera dupe.
On ne sort donc pas de ce gouvernement des meilleurs, et du meilleur d'entre les meilleurs, pour le plus grand bien du pays. Dans le fond, c'est toute la contradiction du « macronisme » : à la fois, il ne se cache pas de savoir quelles sont les réformes économiques et sociales nécessaires parce qu'il représente à ses propres yeux la seule raison économique et sociale possible, et il voudrait en même temps que tout le monde adhère à cette raison, tout en se considérant pourtant supérieur au vulgaire. Il veut donc bien discuter, mais en partant du principe qu'il a toujours raison à la fin. C'est donc un élitisme, un gouvernement aristocratique des meilleurs, qui ne s'assume pas complètement, parce que, dans notre monde encore un peu démocratique, il est impossible de dire tout de go aux citoyens ordinaires qu'ils ne sont là que pour suivre les chefs. Dans une entreprise ou une administration (mal) gérée à la française, c'est possible, mais pas dans le domaine de la politique. En somme, le macronisme souffre de ne pas avoir la doctrine de sa pratique.

En quoi ce cadrage pourrait-il être rapproché d'expériences démocratiques du type du référendum de 2005 – suivie du traité de Lisbonne- dans le sens d'une démocratie ne pouvant aboutir qu'au seul choix « raisonnable » envisagé à priori ?

Christophe Bouillaud : A ce stade, la différence est tout de

même de taille. En 2005, le débat référendaire aboutit à une décision juridiquement contraignante pour le pouvoir politique d'alors. Le Traité constitutionnel pour l'Europe (TCE) n'est pas ratifié, et la révision constitutionnelle est caduque.
Pour l'instant, dans ses propos plutôt vagues, Emmanuel Macron promet des débats sur des sujets qu'il se réserve de proposer, mais, de fait, sans s'engager à rien d'important ensuite. Ou plutôt en s'engageant déjà à continuer au pas de charge les réformes économiques et sociales entreprises. De fait, Emmanuel Macron joue plutôt franc-jeu : débattons bonnes gens de France, mais sachez que sur l'essentiel que je crois vital, rien ne changera de mes intentions.
Le lien avec 2005 suppose de ce fait d'aller un cran plus loin. En effet, le résultat de 2005 a été respecté en 2005, mais, comme l'a dit VGE lui-même en s'autorisant de son âge, il a été renié par le choix de signer en 2007 un Traité de Lisbonne qui reprenait 99,9% des dispositions du TCE. Ce choix de Nicolas Sarkozy et des autres dirigeants européens a effectivement trahi la volonté des électeurs français et aussi néerlandais exprimée en 2005. Il l'a fait effectivement au nom d'un consensus européen indépassable à ce moment-là. C'est sans doute une erreur historique du point de vue du sentiment des Français d'avoir prise sur leur destin, qui a affaibli la légitimité de tout notre système politique.
Or, pour ce qui est des débats d'Emmanuel Macron, ils ont au moins à ce stade l'avantage de n'être que de la poudre de perlimpinpin pour endormir les naïfs et ceux qui n'ont pas suivi la partie.

https://www.atlantico.fr/decryptage/3562632/lettre-aux-francais-pour-cadrer-le-grand-debat–emmanuel-macron-ou-l-anti-discours-de-la-methode-christophe-bouillaud